

# Rokia Traoré défie la justice française et rentre au Mali

Un avocat de la chanteuse malienne, Rokia Traoré, confirme que sa cliente est rentrée au Mali de la France malgré un jugement d'un tribunal parisien demandant son extradition à la Belgique.

Elle n'avait pas été extradée en raison de la pandémie du Covid-19.

La chanteuse est accusée d'avoir enlevé son enfant.

L'année dernière, un tribunal belge avait accordé la garde de l'enfant de 5 ans au père, un Belge avec qui Rokia Traoré est séparée.

Son avocat indique qu'un tribunal malien a accordé la garde à la chanteuse.

En mars, Mme Traoré avait été détenue à Paris après un mandat d'arrêt émis par les autorités belge pour enlèvement d'enfant.

Depuis Bamako, elle a posté sur les réseaux sociaux que sa quête de justice se poursuit.